

<b>Zeitschrift:</b>	Der Schweizer Familienforscher = Le généalogiste suisse
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Familienforschung
<b>Band:</b>	28 (1961)
<b>Heft:</b>	1-2
<b>Artikel:</b>	Une branche anglaise de la famille Guinand, des Brenets : et son ascendance neuchâteloise
<b>Autor:</b>	Bohy, Juliette-A.
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-697437">https://doi.org/10.5169/seals-697437</a>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 15.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Une branche anglaise de la famille Guinand, des Brenets et son ascendance neuchâteloise

Par Juliette-A. Bohy, Neuchâtel

Parmi les noms de famille les plus anciens des Brenets se trouve celui de *Guinand*. Documentairement on le voit cité en 1411 aux Brenets et en 1462 dans le Val de Morteau; mais le fait que les Brenets n'étaient pas terre neuchâteloise à cette époque nous laisse dans l'incertitude au sujet des générations du XVème siècle. — La première Reconnaissance de biens des Brenets, datant de 1519, révèle déjà cinq souches *Guinand*, alliées à des familles originaires du même lieu, telles que les *Quartier*, *Petitjehan*, etc. Il y a lieu de noter d'autre part que dès les XVIe et XVIIe siècles certaines branches se différencient par des surnoms: *Guinand dit maire*, *Guinand Braillard*, *Guinand dit Jeannot*, *Guinand Samson*. Seul ce dernier a subsisté jusqu'à nos jours.

Dans leur lieu d'origine nombreux sont les représentants du nom ayant exercé des fonctions officielles: conseillers, justiciers, lieutenants de Justice, gouverneurs de commune, etc. Dès le XVIIe siècle apparaissent les fourbisseurs, couteliers et bientôt les mécaniciens et les horlogers. En 1707 l'on voit deux frères *Guinand* «se signalant dans l'industrie nouvelle du ferblanc qu'ils pratiquent en Franche-Comté, étant au bénéfice d'un privilège royal». Avec le XVIIIe siècle, médecins, avocats, hommes de science apparaissent et se distinguent, tel le fameux opticien *Pierre-Louis Guinand* (1748—1824), inventeur du flintglass et de réputation européenne à l'époque.

*Jean-Henri Guinand*, banquier et négociant à Londres, naquit à Neuchâtel en 1686 et mourut à Londres en 1755. Il était fils d'un *Jacques f.(ils de) David*, maçon et tailleur de pierre, établi à Neuchâtel-ville vers 1685. Les documents le désignent comme étant «des Brenets», alors que son homonyme à Neuchâtel, *Jaques Guinand f. David*, coutelier, était dès 1683 bourgeois de Neuchâtel. Vers la fin de sa vie *Jaques* le maçon acquiert la bourgeoisie de Valangin dont ses fils hériteront (1720). Cette différence prend une importance particulière au point de vue de la recherche des ascendances respectives des deux porteurs du nom de même prénom, comme aussi de filiation semblable. *Jaques* le coutelier s'en ira avec toute sa famille s'établir à Berlin où il décèdera. *Jaques* le maçon achève sa vie à Neuchâtel en 1726. Sa fem-

me, *Suzanne Humbert-Droz* (filiation inconnue) était décédée l'année précédente. Le couple laissait trois enfants: *Jean-Henri, Joseph, Judith* alliée à *David Gallot*, perruquier à Neuchâtel. Un partage familial entre ceux-ci, du 17 IV 1727, fournit des indications intéressantes sur l'état de la famille du défunt. Il avait conservé quelques biens aux Brenets et y laissait une sœur, *Anne*, veuve de *David Perrenoud*. Divers actes concernant ces personnages ont permis d'établir leur ascendance jusqu'au XVIe siècle, soit au cours de sept générations attestées documentairement, et représentées comme suit:

*Besançon Guinand*, † avt. 1519, appartient presque entièrement au XVe siècle. *Etienne f. Besançon*, juré des Brenets, † vers 1533/34, cité dès 1510. Il laisse 10 enfants dont plusieurs feront souche. Le nom de sa 1ère femme reste inconnu. La seconde est *Henriette (Vuillemette) Quartier f. Besencenet*, des Brenets. *Etienne* fait une Rec. de biens en 1519. — De l'un de ses fils, *Jean*, maire et lieutenant de Justice des Brenets, descend *Jaques*, le coutelier, bourgeois de Neuchâtel cité plus haut.

*Pierre le jeune f. Etienne*, cité dès 1536 avec son frère *Pierre*. Tous deux semblent fils de la 2de femme d'*Etienne*. *Pierre le jeune* ∞ par traité de mariage du 20 IX 1539 *Guillama Petitjehan f. Claude*. † vers 1553, sa veuve se remarie par traité de 1556. L'acte mentionne 7 enfants du 1er lit. La Rec. de biens de ceux-ci, de 1554, est faite par leur oncle *Jehan le jeune*.

*Jaques f. Pierre le jeune ff. Etienne*: cité 1556 comme aîné, ∞ par traité de mariage du 24 IV 1576 *Perrenon Péquegnot Jehan Guinand f. Antoine*. 1584, 1590 cité, † apr. 1619. — L'un de ses fils, *Samson*, devient la tige des *Samson Guinand* ou *Guinand dit Samson*.

*David f. Jaques ff. Pierre*: † v. 1642—1643. Cité avec son frère *Daniel* en 1614. 1645 sa veuve, *Marie Perret-Gentil f. Jakob*, notaire, du Locle, est remariée à *Abraham Vuilleumier*, de La Sagne. Elle passe un accord avec ses enfants en 1663 et leur remet tous ses biens. † v. 1666.

*David f. David ff. Jaques*: ∞ avt. 15 V 1649 *Suzanne Parel f. Abraham*, du Locle. 1645 acquiert une maison aux Frêtes (Brenets), 1665 vend, avec autorisation de sa mère. 1666 partage avec ses soeurs, *Marie*, et *Jeanne*, alliée *Balthaz. Montandon*. — Diverses mentions «hors du pays» indiquent le métier de maçon et tailleur de pierre que continuera son fils *Jaques*. Dernière mention 1671, † v. 1682.

*Jaques f. David ff. David*: † 11 IX 1726, à Neuchâtel. Fils unique; *Anne*, sa sœur, et *Marie*, sa tante, citées 1682 et 1684. ∞ v. 1684 *Suzanne Humbert-Droz*, du Locle. Dès 1685—1686 établi à Neuchâtel, maçon et tailleur de pierre. 1707 partage de biens familiaux avec sa sœur *Anne*. 1703 passe le contrat d'apprentissage de son fils *Jean-Henry*. 1720, bourgeois incorporé de Valangin. † sa femme 1725, à Neuchâtel. 17 IV 1727 partage entre ses enfants à Londres et à Neuchâtel.

JEAN-HENRI GUINAND f. JAQUES (1686—1755)

banquier et négociant à Londres

Après son baptême, le 29 VIII 1686, à Neuchâtel, *Jean-Henri f. Jaques* n'apparaît documentairement qu'en 1703, lors de son contrat d'apprentissage. Cet acte prévoit qu'il sera pour six années l'employé, à Genève, des marchands Jean Perron et Abraham Borel «négociants en toiles indiennes, rubans et taffetas» et qu'il «apprendra l'art et manière de tenir les livres en partie double aussi bien que les échanges d'argent». La fin de cet apprentissage se situant vers 1710, on peut supposer que *Jean-Henri* partit pour l'Angleterre à cette époque. Dans le partage familial de 1727 il est dit «établi depuis longtemps dans la ville de Londres». Après la mort de leur père, *Jean-Henri* et *Joseph*, son frère, avaient envoyé à leur sœur *Judith*, demeurée à Neuchâtel, des lettres concernant la succession paternelle. Datées de Londres, du 2 Février 1727, elles nous renseignent sur les conditions de fortune et d'établissement des deux frères. *Jean-Henri*, pour sa part, déclare «qu'il se déporte et relâche de tout droit, part et prétention en ladite succession paternelle, en remettant et abandonnant gratuitement sa part à ladite Dame *Gallot*, sa chère sœur, tant pour lui donner des marques de sa tendre affection fraternelle que, sans doute, par reconnaissance envers Dieu, pour cette bonne œuvre de la grâce qu'il a bien voulu lui faire de le mettre dans l'heureuse situation et agréable établissement dont il jouit en Angleterre.» — Quant à *Joseph*, «comme ses facultés sont encore beaucoup au-dessous de celles dudit sieur son frère . . . il a pris le parti de se déclarer par icelles qu'il se contente d'avoir le jardin gisant du côté de bise de cette ditte ville de Neuchâtel que possédoient ses père et mère . . . lequel jardin avec le Sommerhaus, arbres, puits ou bassin sus existant l'on cède et remet et aban-donne perpétuellement audit sieur *Joseph Guinand*».

Un inventaire détaillé des biens du défunt complète l'acte de partage de 1727. Une inventaire de ses effets indique entre autres: «un beau et fin chapeau neuf venant d'Angleterre, une belle et grande Bible venant d'Angleterre, estimée 17 écus petits», etc. Il est fait mention aussi de créances concernant des marchandises venant d'Angleterre et que feu *Jaques Guinand* avait reçues de son fils et remises à une marchande neuchâteloise de Berne.

*Jean-Henri et Joseph* continuent d'être en relations d'affaires avec diverses personnes de la ville de Neuchâtel; ils font preuve d'intérêt et de générosité envers la Maison de Charité de leur ville natale dont ils gèrent les fonds placés en Angleterre. En reconnaissance de leurs bons offices, la Maison de Charité proposa au Conseil de Ville de leur manifester sa gratitude en les recevant bourgeois internes et communiers de la ville de Neuchâtel. Le Conseil ayant accédé à cette proposition, des lettres de bourgeoisie sont délivrées gratuitement aux deux frères en date du 8 IV 1738.

Le nom de *Jean-Henri Guinand* (souvent appelé *Henri*) se retrouve dans l'histoire de l'Eglise française de Londres. Un article du «Bulletin de la Sté du Protestantisme français» (1930—31) le cite durant la période 1729—1739, au cours de laquelle il s'était occupé d'une affaire importante concernant l'Eglise française. Il est appelé «ancien et marchand dans Theadneedle Street», soit la rue même où se trouvait alors l'Eglise. En 1739, comme signataire d'une lettre avec d'autres anciens, il est dit «de Neuchâtel». L'activité bienfaisante de *Jean-Henri Guinand* se manifesta aussi en faveur de l'Hôpital français de Londres dont il fut le directeur dès 1721. On y conserve à ce jour son portrait, offert en 1896 par un descendant du nom de *Fry (Edward-Alexander\*)*. Le fils de *Jean-Henri*, *Henri*, devait lui succéder dans son rôle de directeur de cet hôpital dès le 7 juillet 1756.

La revue «*Miscellanea Genealogica et Heraldica*», publiée à Londres, a donné dans son No. de Juin 1911 un «*Pedigree of Guinand*» qui fournit quelques indications sur la carrière londonienne de notre personnage: naturalisé anglais par acte du Parlement de 1714, il devient «deputygovernor» le 3 X 1739. Son testament du 16 VII 1752 fut produit le 7 I 1756, son décès étant survenu le 16 XII 1755 et son ensevelissement «in North Isle in St. Helen's, Bishopsgate.»

#### *La descendance anglaise de Jean-Henri Guinand*

*Henry f. Jean-Henri* est le seul de ses trois fils ayant fait souche. Sa date de naissance est inconnue, le nom de sa mère incertain. *Jean-Henri*, son père, paraît s'être marié au moins trois fois et *Elisabeth Hamelot f. David*, Ière ou seconde femme, peut être la mère d'*Henri* aussi bien qu'une autre *Elisabeth* dont le nom de famille reste in-

\*) Descendant de Suzanne-Catharine Guinand f. Jean-Henry (1720—1803) qui avait épousé Joseph *Fry, M. D.* (1723—1798).

connu. L'incertitude règne au sujet d'une «*Marguerite, veuve d'Henry Guinand*», résidant en Bourgogne en 1786. — *Henry* épouse avant 1757 *Elisabeth Yvonnet* f. *Jean-Paul*. Née en 1733 elle décède prématurément en 1761, après lui avoir donné trois enfants. En 1769 *Henry Guinand* fait faillite. En vue de refaire sa fortune sans doute, il part pour les Indes avec sa famille. Il y mourra à Puttah (Bengale), laissant un testament du 1er août 1777 établi à Calcutta.

*Jean-Henri (John-Henry) f. Henry*: ~ Londres le 25 V 1758, † v. 1792 à Pondichéry (Bengale), ∞ *Peretta Ranly*, dite créole française, vivant à Pondichéry en 1822. Le testament de *John-Henry* est daté du 26 V 1788. Il avait succédé à son père comme négociant indien-neur (chintz) et associé de la firme connue en Europe «*Prinsep-Prinsep et Guinand*».

Un frère de *John-Henry*, prénommé *Joseph*, meurt enfant; leur sœur, *Suzanne-Charlotte*, née en 1761, se marie à La Haye en 1783 avec *Alexandre Cunningham* (1751—1832); elle décède dans cette ville en 1804, son époux, dit «colonel», meurt à Rio-de-Janeiro en 1832.

*Henry-John f. Jean-Henri f. Henri*: \* 1783 à Calcutta, ~ 1793 à Londres (Stoke Newington). Comme ses frères *Alexandre* et *Robert-Samuel*, nés en 1786 et 1788 à Calcutta, il décède sans héritiers. Ceux-ci sont, comme lui, baptisés en Angleterre en 1793, ce qui semble bien indiquer le retour de la famille des Indes, d'autant que le testament de leur père est produit en date du 16 V 1793 à Londres. Les deux frères d'*Henry-John*, voués à la carrière des armes, meurent célibataires.

De leurs quatre sœurs: *Charlotte*, *Léonora-Félicia*, *Eliza*, *Mary*, nées à Calcutta, trois font des mariages anglais. La dernière, restée célibataire, décède en 1849; *Léonora-Félicia*, alliée à *Thomas Naish*, de Castle Cary, Som., survit à son mari jusqu'en 1871. La descendance mâle était éteinte, la féminine se poursuit jusqu'à nos jours. L'ancêtre *Jacques f. David* ayant été fils unique, aucun *Guinand* neuchâtelois ne se rattache à cette branche disparue désormais et qui prend place parmi les *Guinand*, des Brenets, bourgeois de Neuchâtel.